



## DEMANDE D’AFFICHAGE 2020-2021

A déposer en Mairie au plus tard 1 mois avant votre évènement

Cadre réservé Mairie

Date réception :

### 1) PANNEAUX LUMINEUX

OUI – NON

Date d’affichage souhaitée : du..... au .....


**1 lettre par case, 1 case vide entre chaque mot MERCI D’ECRIRE EN MAJUSCULES**

CONDITIONS D’AFFICHAGE :

- Priorité absolue aux bulletins d’alertes et aux informations municipales.
- Informations vie associative :
  - 1) l’association doit être basée à Saint-Paul
  - 2) la manifestation doit se dérouler sur la commune
  - 3) la manifestation doit être ouverte à tout public
  - 4) la durée de passage de l’annonce ne pourra excéder 15 jours

La municipalité se réserve en dernier lieu le droit de diffusion.

### 2) POSE DE BANDEROLE (cocher 1 emplacement maximum)

OUI – NON

Date d’affichage souhaitée : du..... au .....

- Grillage du rond-point du Château       Sur le rond-point du Château
- Grillage du Bessy

### 3) AFFICHAGE TRAIN (cocher 1 emplacement maximum)

OUI – NON

Date d’affichage souhaitée : du..... au .....

- Voie montante       Voie descendante

### 4) POSE DE PANCARTES SUR SUPPORTS AUTONOMES (Long de la RD7)

OUI - NON

Date d’affichage souhaitée : du.....au.....

Le demandeur s’engage à retirer toute la publicité implantée dans les deux jours suivant son évènement.

Nom de l’association :

Date .....

Signature de l’association

M.DOREL  
Adjointe Déléguée